



Baromètre 2019 du financement de la R&D en Belgique

Juin 2019

2^{ème} édition



ayming



Laurie Pilo

Managing Director

Ayming BeNeLux

En 2018, notre premier baromètre de la R&D belge faisait apparaître un optimisme fort des entreprises quant à l'avenir de leur portefeuille d'innovations. Cette année, cet optimisme connaît une légère érosion. Nous avons cherché à connaître les raisons. La pression concurrentielle internationale, qui rend inéluctable la transition de nos entreprises innovantes vers Industrie 4.0 ? Le renforcement des contrôles fiscaux sur l'application des différents incitants, qui décourage l'application de mesures jugées par ailleurs généreuses mais complexes à mettre en œuvre ? Une situation politique de notre pays, une période d'élections qui génère naturellement une certaine forme d'attentisme ?

Pourtant, notre pays se porte bien : nous connaissons le plein emploi pour les professions scientifiques, nos scale-ups s'internationalisent à grand train, les biotechs se développent bien et, au niveau macro-économique, la Belgique remonte son handicap en terme de budgets alloués par l'Etat à la R&D¹. En effet, selon la Politique Scientifique Belge, le budget de l'Etat consacré à la R&D aurait rattrapé celui des champions américains, japonais et français. Attention toutefois à ce dernier point, il s'agit des intentions d'affectations, et non des dépenses réelles.

Avec ce baromètre 2019, Ayming recueille cette année encore l'avis des entreprises innovantes, et les perceptions peuvent parfois diverger. Favoriser le débat, donner aux entreprises des points de repère, c'est le but et la richesse de cette étude désormais annuelle. Nos experts se tiennent à votre disposition pour vous commenter, si vous le souhaitez, ce crû 2019.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

¹ Source : Belga, relayé sur De Tijd du 3 Juin 2019 “België hinkt niet meer achterop in onderzoek en ontwikkeling”





Nadège Bonny

Innovation performance
Manager

Ayming Belgium

Pour soutenir sa R&D, une entreprise belge peut faire appel à une palette de mesures de soutien, tant aux niveaux régional, que fédéral ou européen. Ces mesures sont de nature directe ou indirecte, au travers de subsides et d'incitants fiscaux. Le Baromètre 2019 de la R&D d'Ayming se concentre particulièrement sur cinq d'entre elles :

- La **dispense partielle de versement du précompte professionnel pour les chercheurs** (PrP Chercheur) permet à l'employeur de retenir, sous conditions de diplômes et de projets R&D éligibles, jusqu'à 80% du précompte professionnel.
- La **déduction majorée pour investissement ou le crédit d'impôt (DPI / CIR)** permet de déduire jusqu'à 13,5 % des investissements capitalisés en R&D de la base imposable.
- La **déduction pour revenus d'innovation** permet de déduire les revenus des brevets ou d'innovations (droits d'auteur pour les logiciels, notamment) de la base imposable.
- Les **subsides régionaux** disponibles au travers de Vlaio pour la Flandre, la DGO6 pour la Wallonie et d'Innoviris pour la région bruxelloise, qui, comme tous les subsides soutiennent financièrement tout ou partie des projets innovants avant le début des investissements.
- Les **subsides européens**, dans le cadre du programme H2020, dont **l'Instrument PME**, qui accompagnent nos futurs champions européens dans le financement de projets innovants, souvent collaboratifs et dotés d'une ambition internationale.

Le Baromètre 2019 de la R&D analyse l'utilisation et l'impact de chacune de ces mesures, tente de mettre en lumière la perception des entreprises bénéficiaires ainsi que les raisons pour lesquelles elles sont parfois sous-utilisées.

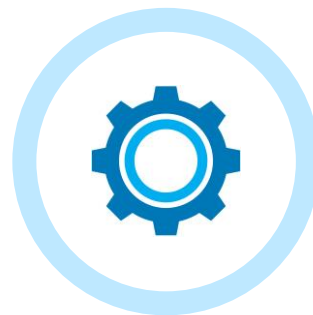
A propos d'Ayming

Ayming est un groupe de conseil de renommée internationale spécialisé dans la Business Performance. Ayming emploie plus de 1300 personnes dans 15 pays, et a réalisé 157 M€ de chiffre d'affaires en 2018. Depuis plus de 16 ans, Ayming Belgium partage son savoir-faire stratégique et opérationnel pour permettre à plus de 600 clients d'améliorer leurs performances globales sur le long terme, d'augmenter la valeur de leur activité globale et d'optimiser leurs performances dans trois domaines : les Ressources Humaines, la Finance et l'Innovation.



Objectifs

- Analyser l'évolution vs Baromètre 2018 des dirigeants des entreprises belges dans les domaines suivants :
 - la perception des enjeux liés à la R&D dans les entreprises belges
 - le degré d'optimisme des entreprises innovantes en matière de R&D pour les années à venir
 - l'adoption des différents instruments de financement de la R&D
 - la générosité et l'applicabilité des incitants et subsides participant au financement des projets de R&D.
- Evaluer la connaissance et à la mise en œuvre du processus de transformation digitale dans les entreprises : **Industrie 4.0**



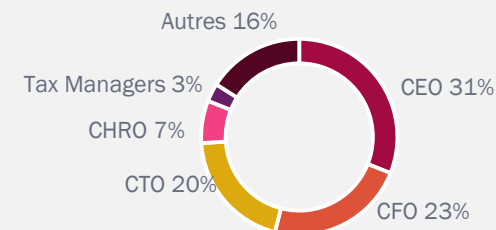
Méthode d'administration

- Enquête online
- Réalisée du 19 Février au 14 Mai 2019
- Par l'institut de sondage indépendant iVox (www.ivoxpanel.be)

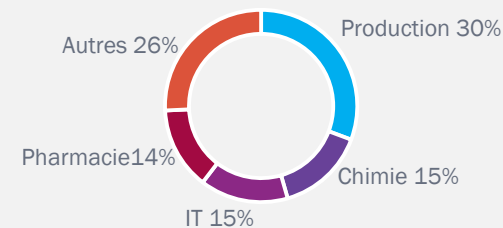


Echantillon

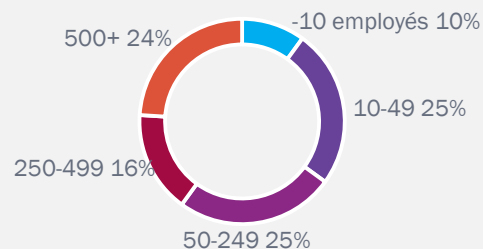
- 193 dirigeants d'entreprises innovantes interrogés
- Plusieurs types de décideurs interrogés



- Des entreprises de tous les secteurs



- Des entreprises de toutes tailles



- **Erosion de l'optimisme entre 2018 et 2019** : 76% des dirigeants des entreprises interrogées sont optimistes au sujet de leur portefeuille d'innovations, contre 88% en 2018.
- **Des activités de R&D dont l'identification et le reporting mériteraient d'être optimisés**, pour 66% des dirigeants d'entreprises
- 61% des entreprises négligent l'innovation dans les processus de production
- Plus d'un tiers des dirigeants d'entreprises innovantes n'ont jamais entendu parler d'Industrie 4.0, or 57% d'entre eux considèrent le financement de la transition comme un réel challenge.
- **81% des entreprises considèrent l'optimisation du financement de la R&D comme une priorité**, mais les différentes mesures restent sous-utilisées.
- Si la **dispense partielle de versement de précompte professionnel chercheur** est relativement bien appliquée par 7 entreprises sur 10, et appréciée pour sa générosité, la complexité de mise en œuvre est néanmoins relevée. Et **une application erronée conduit 44% des entreprises contrôlées par l'administration à être redressées**.
- **7 entreprises sur 10 considèrent également que les mécanismes régionaux de subsidiations sont compliqués.**



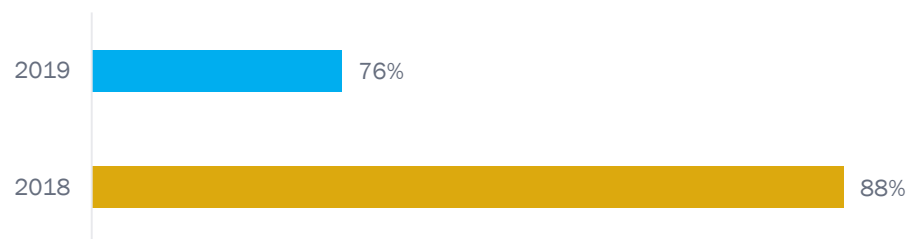


ayming

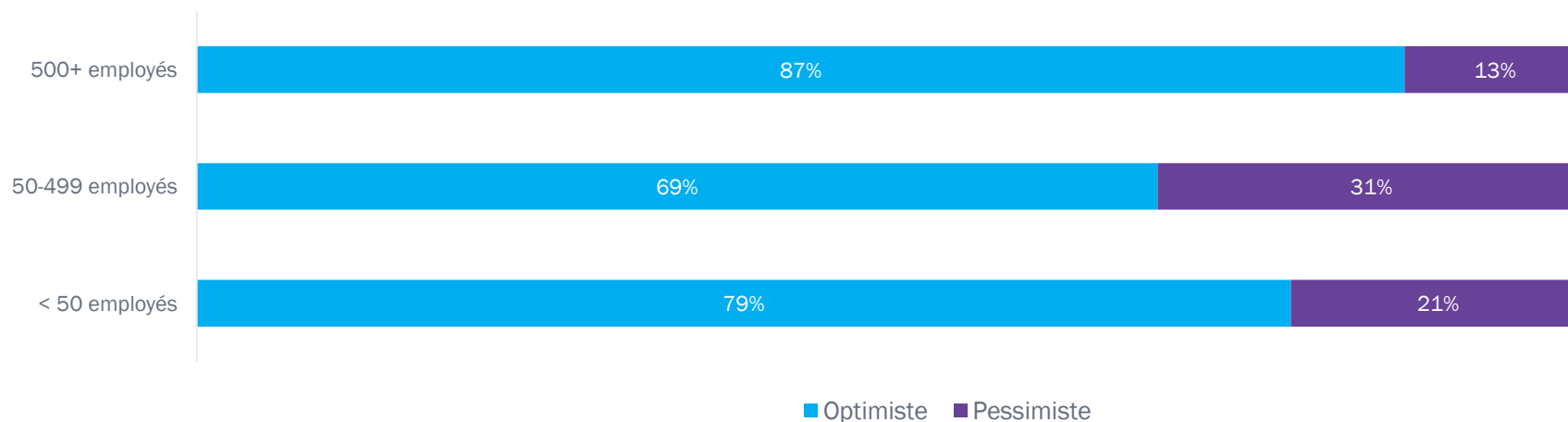
La R&D belge
en 2019 :
quels enjeux pour les
entreprises ?

Les principaux défis à relever par les entreprises en matière de R&D en 2019 Optimisme en érosion ?

- 76% des dirigeants d'entreprises interrogées sont optimistes au sujet de leur portefeuille d'innovations, contre 88% en 2018.



- En 2019, plus les entreprises sont petites, moins elles sont optimistes : les entreprises de taille moyenne sont les moins optimistes, selon près d'un dirigeant sur trois.



- En 2019, comme en 2018, les trois principaux défis des dirigeants des entreprises sont



DECRYPTAGE :

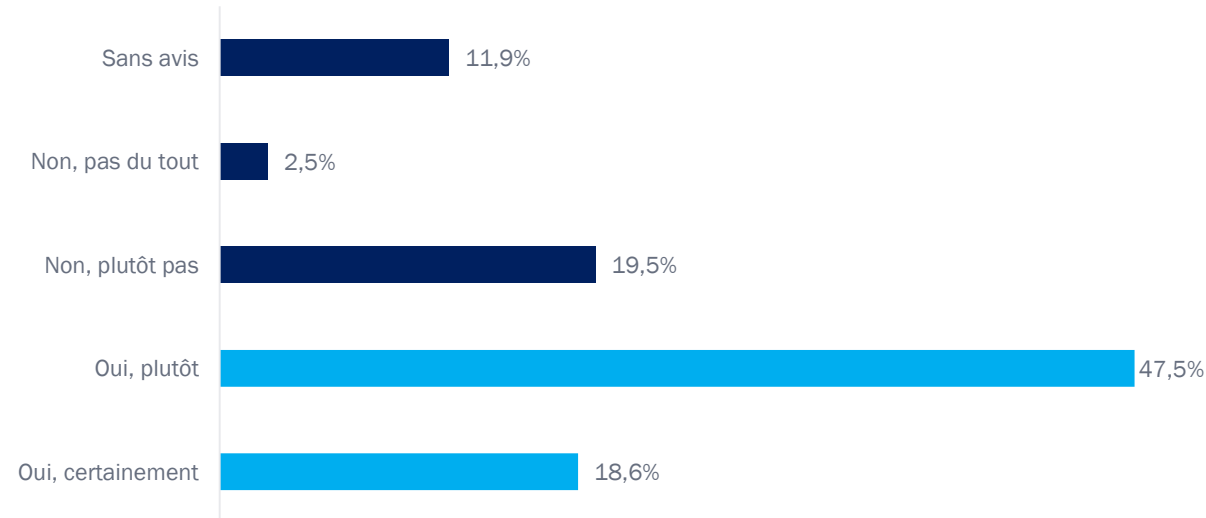
Il est intéressant de noter que les principaux défis suivent, dans l'ordre, la chaîne de l'innovation :

- 1) l'idéation,
- 2) l'exécution avec une vraie problématique de staffing des projets, comme dans toutes les entreprises belges innovantes ;
- 3) le financement de ces projets, par des subsides et incitants publics, les financements privés arrivant loin derrière (9%)

S'ensuivent le testing et la faisabilité des projets R&D, la protection de la propriété intellectuelle et la réduction du temps de développement.



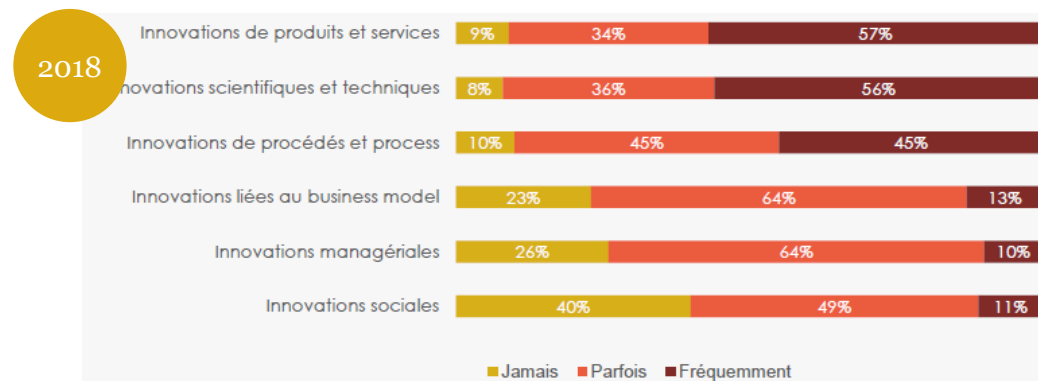
- 2 entreprises sur 3 pensent que l'identification et le reporting de leurs activités de R&D mériteraient d'être optimisées.
- Ce pourcentage monte à 3 entreprises sur 4 lorsque l'optimisation des ressources financières en R&D est perçue comme une priorité car ces deux approches sont concomitantes (voir ci-dessous).



DECRYPTAGE D'EXPERT :

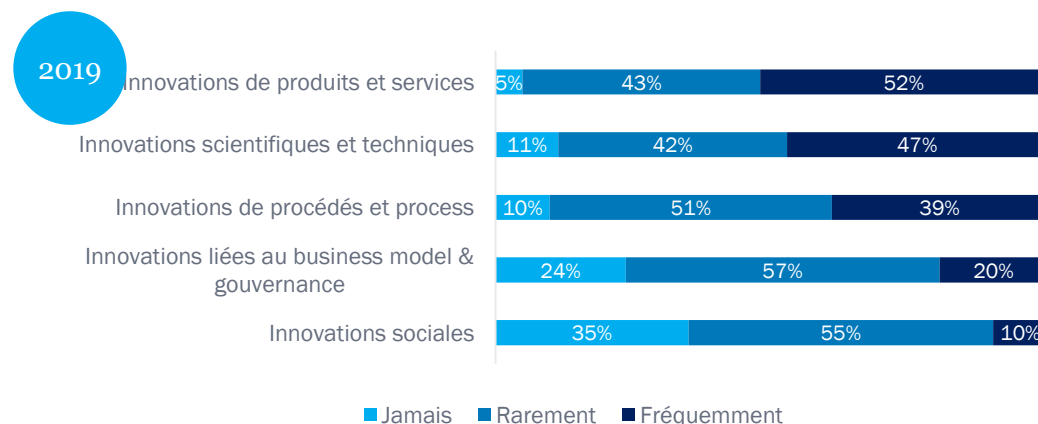
Laurie Pilo : « L'identification et le reporting des activités de recherche et développement imposent un mapping scientifique, ce qui n'est pas chose facile lorsque l'on manque du recul nécessaire. D'où l'intérêt de se faire accompagner dans cette démarche. Cette vision d'ensemble est essentielle car elle contribue à la vision à long terme de l'innovation au sein de l'entreprise et renforce du même coup l'optimisme du management. »

- En 2019, le rythme de l'innovation est, de manière générale, un peu moins soutenu qu'en 2018 (moins de « fréquemment » dans les réponses).
- Mais il semble que l'intensité soit plus élevée (moins de « jamais »), si bien que les différences entre 2018 et 2019 sont peu significatives.



DECRYPTAGE D'EXPERT :

Nadège Bonny : « Le principal constat est que l'innovation en matière de produits et services, ainsi que les innovations scientifiques et techniques priment sur l'innovation dans les processus de production. Or, c'est bien là que se joue la transition vers l'industrie 4.0, qui permettrait à l'industrie belge de rester compétitive dans le futur. Il y a donc à ce niveau un défi important à relever. »

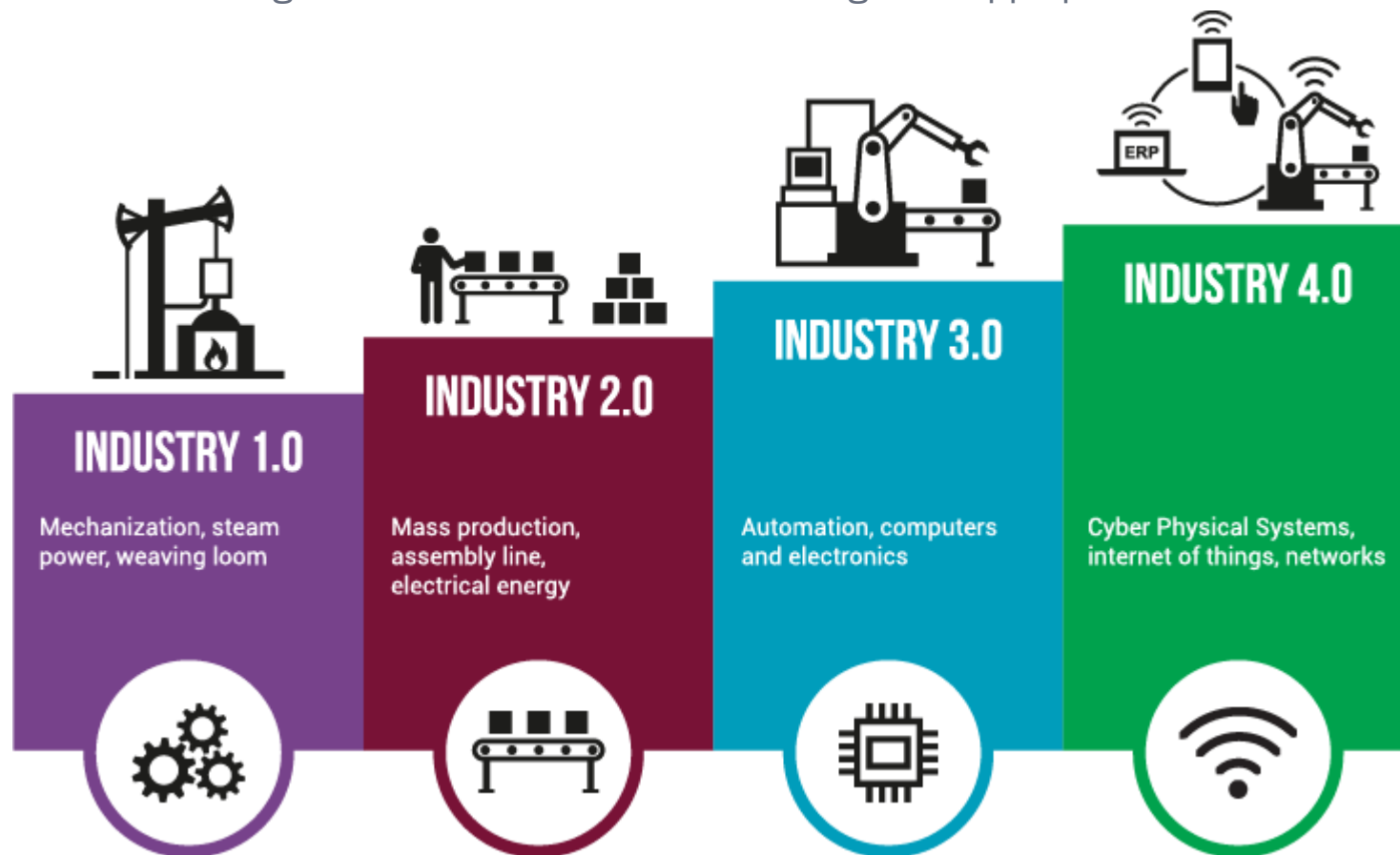




ayming

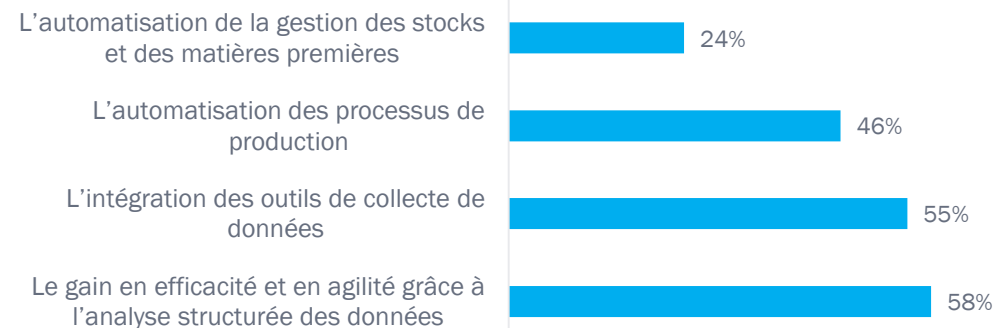
Industrie 4.0 :
quelle priorités, quelle
urgence à financer la
transition ?

- Industrie 4.0 correspond à la 4^{ème} révolution industrielle, pilotée par les données, les objets connectés, les réalités virtuelle et augmentée. C'est l'avènement du big data appliqué à la transformation de l'outil industriel.



Une “smart factory” est une usine intelligente, caractérisée par une production hautement numérisée et connectée. Une « smart factory » utilise des technologies telles que l’intelligence artificielle (AI), la robotique, le big data, les réalités virtuelles et augmentées, les objets connectés (IoT). Elle peut fonctionner de façon autonome avec la capacité de s’autocorriger. C’est le principal résultat de la révolution Industrie 4.0.

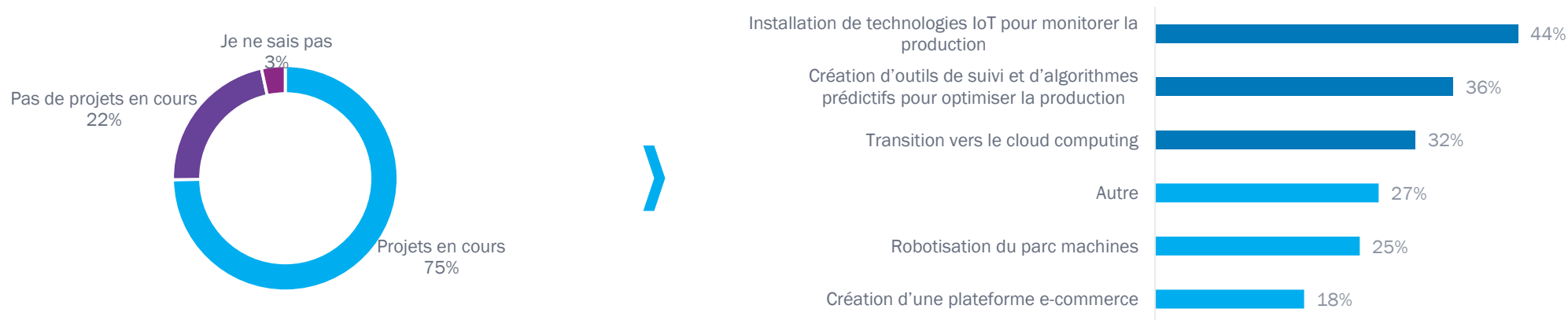
- Plus d'un tiers des dirigeants d'entreprises innovantes n'ont jamais entendu parlé du concept d'Industrie 4.0
- Plus l'entreprise a d'employés impliqués dans la R&D, plus ses dirigeants maîtrisent le concept d'industrie 4.0 – ce qui n'est pas vraiment une surprise.
- La gestion de la data est au centre des préoccupations pour les entreprises avec respectivement 58 et 55% des étapes perçus comme essentielles pour se transformer en *Smart Factory*.



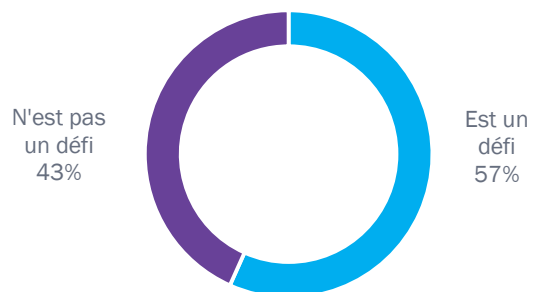
DECRYPTAGE D'EXPERT :

Laurie Pilo : « **L'automatisation des processus de production avec l'input de la data** n'arrive qu'en troisième position (46%), et ce, alors que trois entreprises sur quatre affirment travailler sur des projets d'automatisation ou de digitalisation de leurs procédés industriels. Cette contradiction est d'autant plus frappante que c'est bien à ce niveau que réside la **clé du succès du passage à la Smart Factory**. »

- 3 entreprises sur 4 déclarent être en train de travailler sur des projets d'automatisation et de digitalisation, notamment les plus grandes entreprises. Ces projets concernent dans la majorité des cas des outils d'optimisation de la production



- Pour 6 entreprises sur 10, la transition vers Industrie 4.0 présente un vrai défi en terme de financement.



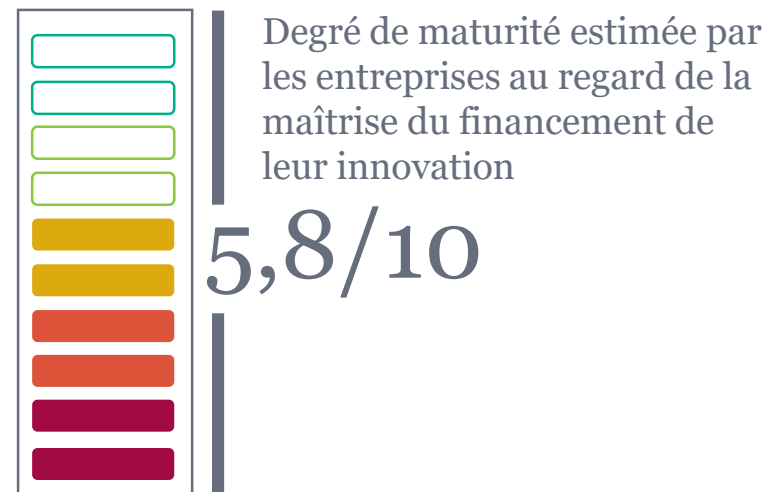
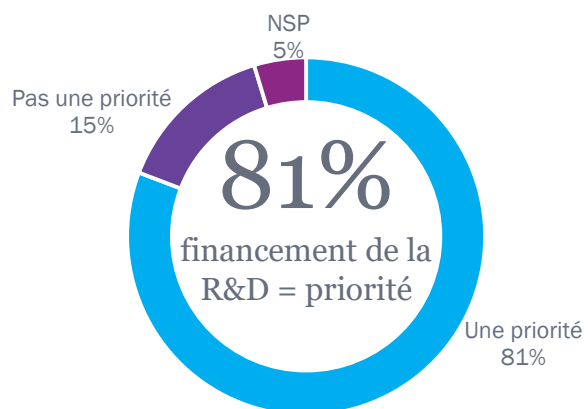


ayming

Le financement
de la R&D: qu'en
pensent
les entreprises en 2019 ?

Le financement de leur R&D Une priorité pour les entreprises, mais moyennement maîtrisée...

- Bien que 8 entreprises sur 10 considèrent que l'optimisation des ressources financières dédiées à la R&D est une priorité....



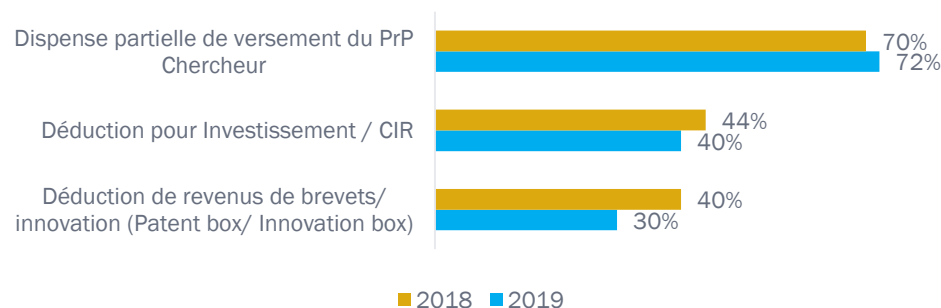
- ... avec un score de 5,8/10 les entreprises se jugent moyennement matures quant à leur maîtrise du financement de leur innovation. Ce score augmente 1) quand l'entreprise considère que c'est une priorité (6,0/10) ou 2) pour les entreprises employant plus de 50 chercheurs (7,0/10).

Le financement de leur R&D

Quels incitants fiscaux et subsides sont utilisés en 2019 ?

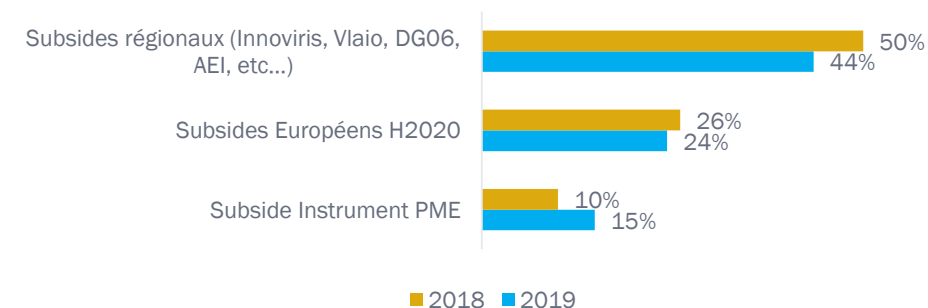
LES INCITANTS FISCAUX

- L'utilisation de la **dispense partielle de versement de précompte professionnel chercheur** connaît une légère progression en 2019, mais il reste que **3 entreprises innovantes sur 10** continuent à ne pas appliquer la mesure.
- De même les **déductions pour investissement R&D** et **déductions pour revenus d'innovations** semblent moins utilisées que l'année précédente. Plusieurs hypothèses : 1) une déduction appliquée engage sur plusieurs années et 2) après l'engouement des premières années, les entreprises ne se lancent peut être plus, d'autant que les administrations ont durci les conditions d'application.



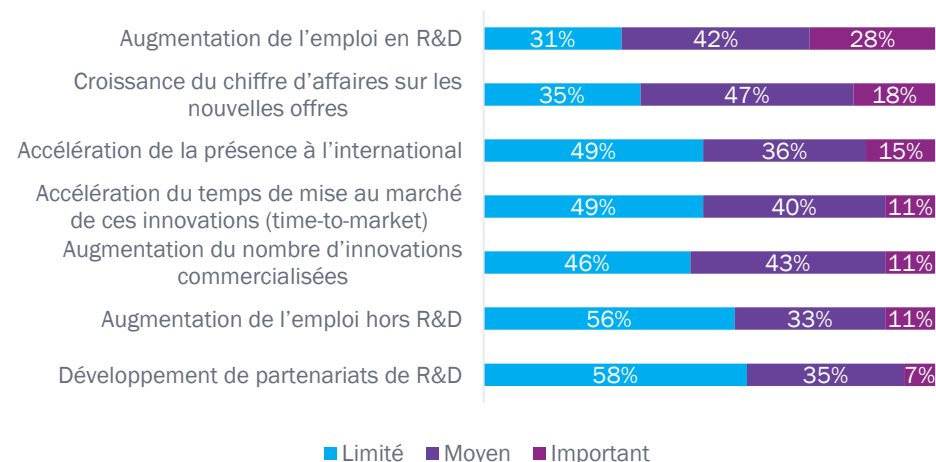
LES SUBSIDES

- Toujours aussi populaires puisqu'ils arrivent en tête dans leur catégorie, les **subsides régionaux** semblent moins utilisés en 2019 qu'en 2018.
- Les **subsides européens H2020** connaissent une relative stabilité avec un quart des entreprises interrogées qui y font appel.
- Notons une belle progression du **subside européen Instrument PME** entre 2018 et 2019. Mais ce subside va évoluer d'ici fin 2019.



QUEL IMPACT ?

- Selon les entreprises interrogées, c'est sur **l'augmentation de l'emploi en R&D** que l'incitant a le plus fort impact. Mais il reste 71% d'entreprises pour lesquelles l'impact resterait « limité » ou « moyen » sur l'augmentation de l'emploi en R&D.
- En revanche la mesure ne permet que **de façon limitée d'accélérer le time-to-market** : on aurait pu penser que le cash disponible puisse permettre de mettre plus de moyen dans la dissémination.



DECRYPTAGE D'EXPERT : Laurie Pilo : « Le Précompte Professionnel Chercheur, un effet d'aubaine ?

Les entreprises déclarent que la mesure a un impact limité pour 48% d'entre elles en moyenne sur l'intensification de la R&D, l'emploi et l'accélération des ventes. Alors, la mesure passe-t-elle à côté de son objectif ? Revenons à la genèse : l'idée génératrice de cette mesure était – et est toujours – d'alléger le coût du travail pour rendre la R&D belge compétitive. Objectif atteint avec ce dispositif qui permet de retenir jusqu'à 80% du précompte professionnel pour l'entreprise. Libre ensuite à l'entreprise de disposer de ce subside d'exploitation, qui, ne l'oublions pas, rentre en ligne de compte pour calculer la base taxable de l'ISOC. Il est fort à parier que le suivi de ce subside d'exploitation n'est pas tracé par les entreprises de tailles petites à moyennes. Les grandes entreprises l'ont-elles intégré comme un source de revenus ?

Mais ce sont également ces grandes entreprises qui activent et nourrissent l'écosystème de petites et moyennes entreprises et par-là même stimule leur R&D par ricochet. »

UNE GENEROSITE PLUTÔT BIEN EVALUEE...

- Avec un score moyen de 6,7/10, les entreprises interrogées pensent que le dispositif est relativement généreux. Presque la moitié adresse un score compris entre 7 et 8/10.
- Plus l'entreprise a d'employés impliqué dans la R&D, plus la satisfaction vis-à-vis de la générosité augmente.



Pas généreux



Très généreux

MAIS, DES DEMARCHES JUGEES COMPLEXES

- Avec un score moyen de 3,9/10, 83% des entreprises jugent le dispositif complexe.
- La taille de l'entreprise n'a aucun impact sur le jugement, puisqu'aucun écart significatif n'est à relever.



Facile à appliquer

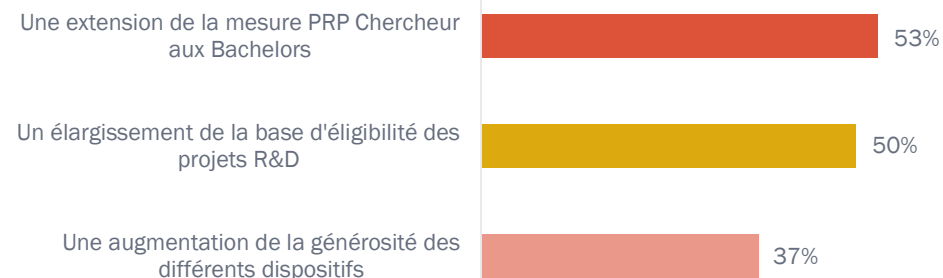


Très difficile à appliquer

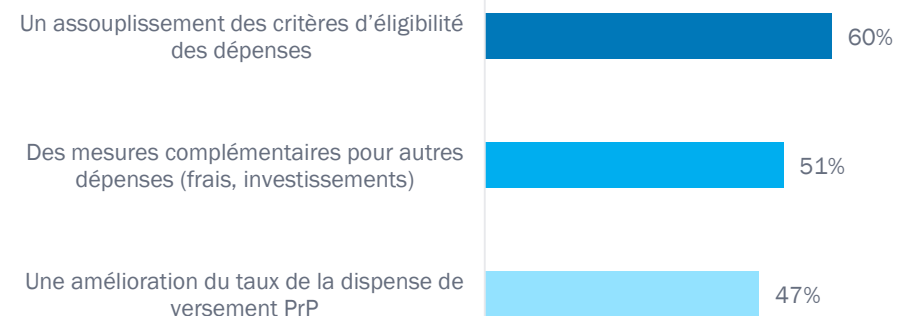
DES PISTES D'AMELIORATION SUGGEREES

- En 2018, la principale piste d'amélioration a été implémentée : l'élargissement du dispositif aux bachelors. En 2019, la principale piste d'amélioration concerne **l'assouplissement des critères d'éligibilité des dépenses**, donc un allègement du fardeau administratif : pour 6 entreprises sur 10, celles-ci doivent être assouplies.
- Les deux suivantes concernent la générosité du dispositif qui pourrait, selon les entreprises interrogées, être optimisée. Par des **dépenses éligibles complémentaires** (Opex, Capex) pour 51% d'entre elles, mais également par une **hausse du taux d'exemption** (47%), cette dernière demande étant plus forte en 2019 qu'en 2018.

2018



2019



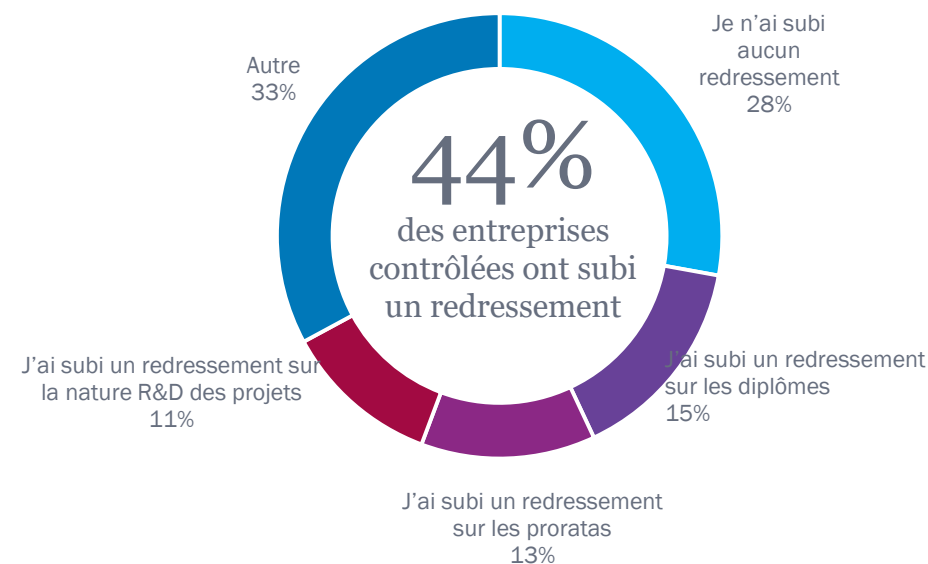
DES ENTREPRISES PLUS REDRESSEES EN 2019

- En 2019, 7 entreprises sur 10 ont été contrôlées sur l'application de l'incitant fiscal, tout comme en 2018.
- En 2018 34% des entreprises contrôlées par l'administration avaient été redressées.
- Cette proportion gagne 10 points puisque **44% des entreprises contrôlées sur l'application de la mesure ont été redressées en 2019**. La validité des diplômes, peut être parce que le plus simple à contrôler par l'Administration, arrive en tête des motifs de redressements. Suivis par une mauvaise application des **pro-ratas** et une mauvaise **interprétation de la nature R&D des projets**.

DECRYPTAGE D'EXPERT

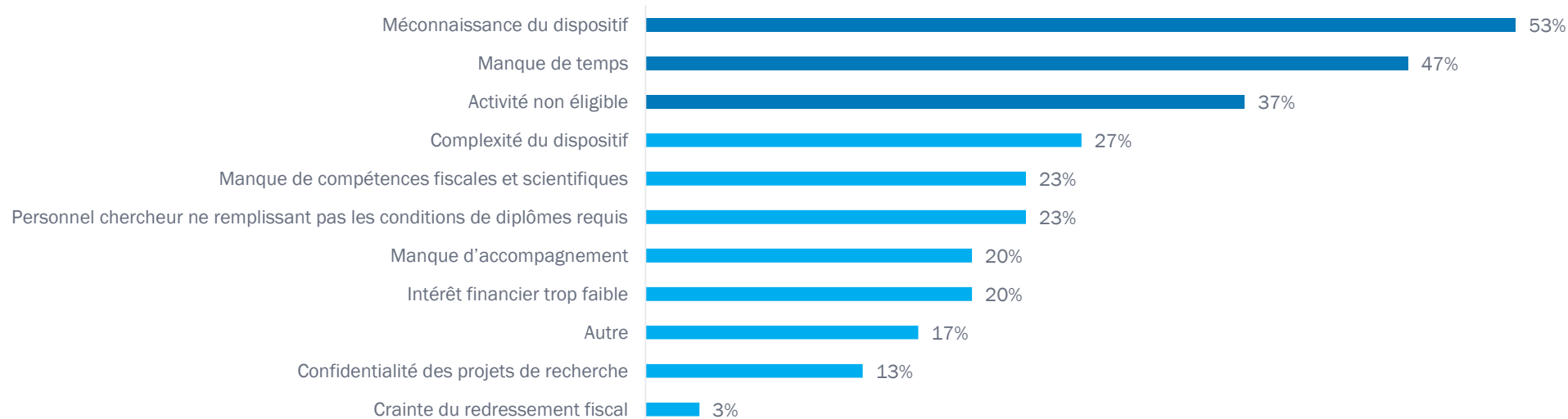
Laurie Pilo: « Un redressement fiscal résulte rarement de la mauvaise foi du contribuable. Les chefs d'entreprises appliquent les règles en bon père de famille. En revanche, les dispositifs ne sont pas toujours très lisibles, tant pour les contribuables que pour les contrôleurs. »

7/10 entreprises ont été contrôlées par le fisc en 2019



RAISONS DE NON APPLICATION

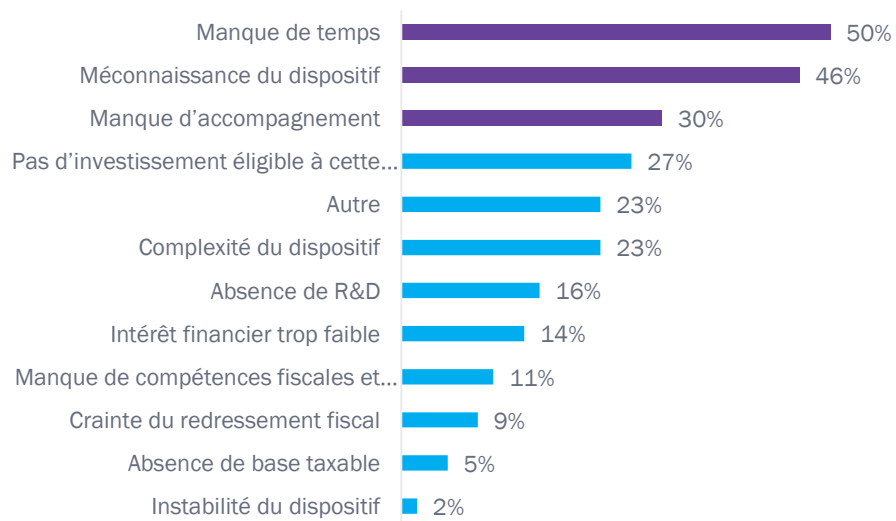
- En 2019, parmi les 3 entreprises sur 10 qui n'appliquent pas la mesure, la **méconnaissance du dispositif** est la première raison. Le **manque de temps** arrive en second, suivi par la perception d'activités non éligibles.



- En 2018, ces trois motifs étaient les mêmes mais dans un ordre différent.

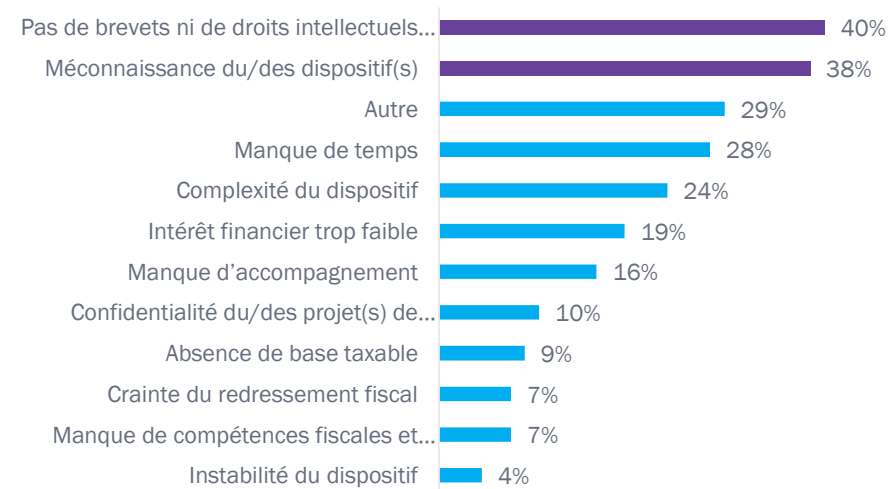
DEDUCTION MAJOREE POUR INVESTISSEMENT

- Rappel : en 2019, **4 entreprises innovantes interrogées sur 10 appliquent la déduction** majorée pour investissement / crédit d'impôt recherche.
- Les 6 autres n'appliquent pas pour les raisons suivantes : **manque de temps et méconnaissance du dispositif**, comme pour le PrP Chercheur.
- Mais le **manque d'accompagnement** à cette mesure jugée complexe pour 23% est également un facteur de non application.



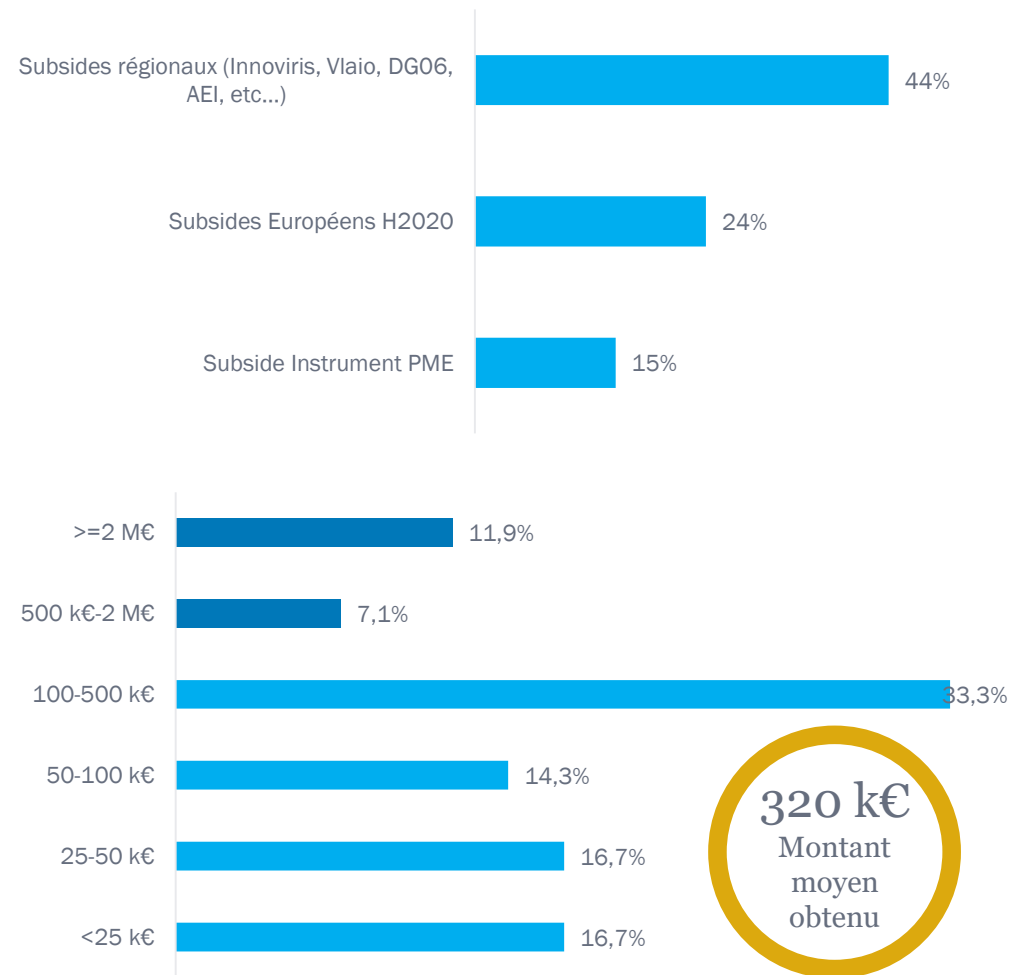
DEDUCTION POUR REVENUS D'INNOVATION *(innovation box)*

- En 2019, 3 entreprises innovantes interrogées sur 10 applique la nouvelle déduction pour revenus d'innovations.
- Les 7 autres n'appliquent pas pour les raisons suivantes : **pas de brevets ou d'innovations dont les revenus sont éligibles et méconnaissance du dispositif**, comme pour le PrP Chercheur.



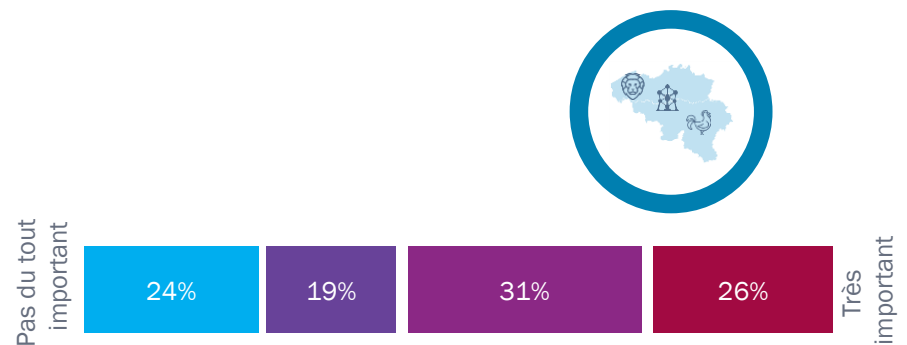
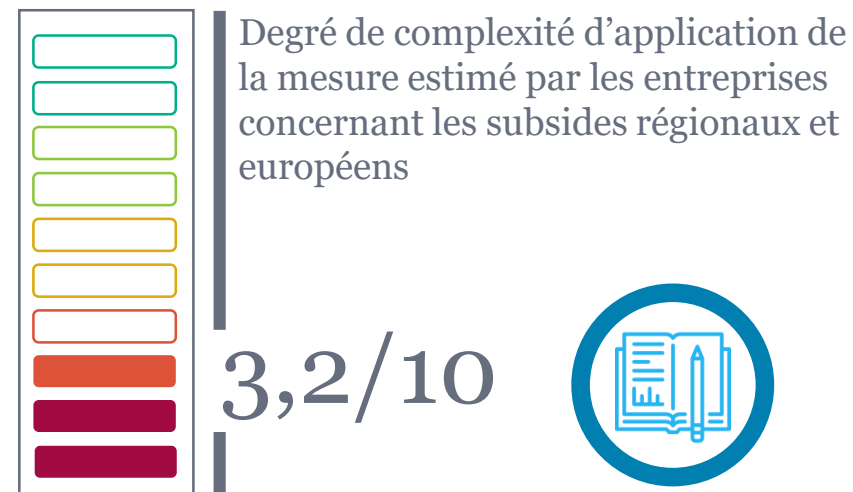
LES SUBSIDES RESTENT SOUS-APPLIQUES

- En 2019, 44% des entreprises interrogées ont obtenu des **subsidés régionaux** distribués par les agences régionales VLAIO pour la Flandres, DG06 pour la Wallonie et Innoviris pour la région Bruxelloise.
- 24% des entreprises innovantes interrogées ont déclaré avoir reçu des subsidés européens issus des **programmes H2020** (projets collaboratifs thématiques, Eurostars, etc...).
- SME Instrument**, une des mesures issues du programme H2020 destinées aux PME innovantes a été octroyé pour 15% des entreprises, en progression vs 2018 (10%). D'ici la fin 2019, SME Instrument va se muer en Accelerator et les conditions d'application seront sensiblement modifiées.
- Seules 20% des entreprises ayant obtenu des subsidés, qu'ils soient européens (H2020, y compris SME instrument) ou régionaux, se sont vues octroyer un montant supérieur à 500k€, le **montant moyen obtenu en 2019 étant 320 k€**.



LES SUBSIDÉS RESTENT SOUS-APPLIQUÉS

- Près de 7 entreprises sur 10 (69%) le montage de dossiers difficile à très difficile à mettre en place. Parmi plus de 500 subsidés régionaux disponibles en Belgique, identifier celui qui correspond à la situation de l'entreprise (taille, localisation, phasage des investissements, etc...) est un premier challenge, le montage administratif du dossier est le second : aujourd'hui les entreprises décernent une note moyenne de 3,2/10 concernant la facilité d'application des subsidés.
- En revanche 57% des entreprises trouvent important d'avoir une meilleure visibilité sur les dispositifs des autres régions que leur région d'implantation. Cela peut éventuellement dicter leur choix pour investir au-delà des frontières régionales.





ayming

Merci de votre
attention

www.ayming.be

Ayming Belgium, Av. E. van Nieuwenhuysse, 6 • 1160 Bruxelles

FURTHER TOGETHER